

# Compte rendu Comité de programmation LEADER Lundi 22 octobre 2018





# **ETAIENT PRESENTS:**

*Partenaires publics :* Jacques CHABOT, Marie-Pierre GRENOT, Jean-Pierre BARBOT, André MEURAILLON, Joël PAPILLAUD, Jean-Michel BOLVIN, Didier JOBIT, Joëlle JAULIN,

**Partenaires privés :** Michel DUBOJSKI, Claire FORT, Sylvie BLANCHARD, Charles AUDOIN, Isabelle PIGNOCHET, Joël GODIER, Nathalie BERTHONNAUD, Nicolas VAUZELLE, Patrick BRALERET

Assistaient également : Angélique CHASSELOUP, Corinne FLORENT, Mickaël PASQUIER

*Excusés :* William JACQUILLARD, Jean-Yves AMBAUD, Isabelle GEORGES, Alain LEBRET, Gérard DELETOILE Le double quorum étant atteint, Jacques CHABOT, Président du GAL, ouvre la séance.

# I. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 9 JUILLET 2018

Pas de remarque, le compte rendu est validé à l'unanimité

## II. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

### La procédure

Validation des derniers dossiers instruits par la DDT (déposés avant le 31 janvier 2018). La Région a repris l'instruction des dossiers. Notre nouvel instructeur : KEVIN CABARET.

La Région vient de mettre en place une procédure d'avance de trésorerie pour les structures les plus en difficultés dans l'attente du versement LEADER. Les conditions :

- Uniquement pour les structures privées
- Pour des projets d'investissement ou de fonctionnement
- Pour des projets programmés et terminés
- Montant de l'avance : 80 % de l'aide LEADER, sous forme de cession de créance

Le Président informe que 4 dossiers sont éligibles, mais que le territoire doit fournir une liste de 2 ou 3 dossiers. Il propose de prendre l'ordre d'arrivée des demandes de paiement afin d'être équitable.

Les membres du Comité de Programmation valident à l'unanimité cette proposition

Ordre d'arrivée des dossiers	Structures	Montant subv en attente de paiement	Montant de l'avance possible
1	Espace Numérique	15 070.00 €	12 056.00 €
2	Office de tourisme de pôle	21 993.75 €	15 595.00 €
3	Centre socio de Barbezieux	50 000.00 €	40 000.00 €
4	Pass Sud Charente	10 000.00 €	8 000.00 €

# La maquette financière au 19 octobre 2018

15 opérations validées

322 881.90 € de programmés (21.7 % de la maquette) soit une subv. moyenne de 21 525 €/dossier 196 192.46 € de payés (8 dossiers)

# La maquette financière après le Comité (basée sur les montants sollicités)

Avec les dossiers instruits présentés lors de ce comité : 35 % de la maquette

Avec les dossiers complets non instruits : 44 % de la maquette

Avec les dossiers reçus : 65 % de la maquette

Jacques CHABOT informe que le solde théorique est d'environ 515 000 €. Le GAL respecte sa maquette financière. Il n'y a pas lieu pour le moment de prendre des mesures afin de limiter la consommation de crédits.

# III. EXAMEN DES DOSSIERS COMPLETS

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION BARBEZILIENNE DES COMMERÇANTS ET DES PROFESSIONNELS (ABCP)			
Intitulé de l'opération	Programme de développement	Programme de développement du commerce de proximité en centre-ville de Barbezieux		
Fiche action	N°1 : Faire connaître le potentie	N°1 : Faire connaître le potentiel économique du Sud Charente		
Ligne opération	Animation, création d'outils de	promotion du territoire, de se	es entreprises	
OQDP	Non	Régime d'aide	De Minimis	
Dépenses présentées	39 585.00 € HT	Dépenses éligibles	39 585.00 € HT	
Subvention sollicitée	15 000.00 €	Note	15/20	
Description opération	Barbezieux St Hilaire a été sélectionnée dans le cadre de l'AMI « centre-bourgs », pour l'expérimentation en faveur de la revitalisation des centre-bourgs et de ses commerces en centre-ville. L'association des commerçants porte un certain nombre d'actions retenues au titre de l'appel à projet du FISAC : Etude de positionnement, mise en place d'atelier et création d'un site internet pour développer le e-commerce.			
Avis DDT	Favorable			
Commentaires	Mme BERTHONNAUD ne participe pas au vote et au débat  André MEURAILLON, demande à traiter en urgence ce dossier. L'association faute de liquidités financières ne peux plus développer de projets ce qui limite son nombre d'adhérents.			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité po	ur un montant de FEADER de	e 15 000 €	

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE		
Intitulé de l'opération	Mise en place d'une signalétique dans le cadre de la labélisation village étape		
Fiche action	N°2 : valoriser et promouvoir no	otre offre culturelle patrimon	iale et touristique
Ligne opération	Accompagnement des collectivi	tés à l'obtention et au mainti	en de labels
OQDP	Non	Régime d'aide	SA 40 206
Dépenses présentées	49 537.47 €	Dépenses éligibles	41 407.95 €
Subvention sollicitée	24 768.74 €	Note	11/20
Description opération	La ville de BARBEZIEUX ST HILAIRE, en lien avec la CdC 4B, a été sélectionnée à l'appel à projets en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.  Dans ce contexte, la commune a obtenu le 4 juillet 2015, le label « village étape ». Aussi, l'article 15 de la charte qualité de ce label en matière d'information et de communication stipule que « les services et les autres équipements mentionnés dans la charte et associés à la qualité de Village Etape sont indiqués et repérés par une signalétique appropriée, mise en place par la commune.		
Avis DDT	Favorable		
Commentaires	Mr Meuraillon ne participe pas au débat et au vote Une dépense a été enlevée (totems). Problème de vérification des coûts raisonnables.		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité po	our un montant de FEADER de	e 20 703.97 €

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNAC-LAVALETTE-VILLARS		
Intitulé de l'opération	Travaux de restauration et d'aménagement du château de la Mercerie – phase 2		
Fiche action	N°2 : valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Travaux, aménagement et équi	pement de lieux culturels d'ir	térêts territorial
OQDP	Non	Régime d'aide	SA 42 681
Dépenses présentées	137 726.32 € HT	Dépenses éligibles	137 726.32 € HT
Subvention sollicitée	50 000.00 €	Note	15/20
Description opération	Projet présenté en novembre 2017 qui a obtenu un avis d'opportunité favorable pour un montant de 50 000 €.  Phase 2 du projet de rénovation du château de la Mercerie (aménagements intérieurs)		
Avis DDT	Favorable		
Commentaires	Mr Didier JOBIT ne participe pas au vote et au débat Pas de remarque particulière. Une visite du château sera organisée l'année prochaine.		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité po	our un montant de FEADER de	e 50 000 €

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4B SUD CHARENTE			
Intitulé de l'opération	Travaux d'aménagement pour la voie verte			
Fiche action	N°2 : valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique			
Ligne opération	Travaux, aménagement et équipement de lieux culturels d'intérêts territorial			
OQDP	Non Régime d'aide SA 35 909			
Dépenses présentées	7 971.14 € Dépenses éligibles 7 000.07 €			
Subvention sollicitée	3 587.01 €	Note	11/20	

Description opération	Le projet consiste à réaliser des travaux d'aménagements sur cet espace : terrassement des berges et amélioration des accès. A cela s'ajoute la nécessité de remettre en état des éléments porteurs du pont au niveau du « Pharon »
Avis DDT	Favorable
Commentaires	Mme Marie-Pierre GRENOT et Mrs André MEURAILLON et Jean-Pierre BARBOT ne participent pas au débat et au vote  La dépense éligible est diminuée car la Cdc n'a pas consulté plusieurs opérateurs pour un poste de dépenses (poteaux et rondins).
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 3 150.03 €

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4B SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Programme art roman 2016		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Le patrimoine roman : mise en	valeur du patrimoine intérieu	r, extérieur
OQDP	Non	Régime d'aide	SA 42 681
Dépenses présentées	24 634.80 €	Dépenses éligibles	24 634.80 €
Subvention sollicitée	12 317.40 €	Note	10/20
Description opération	Suite et fin des plaques signalétiques des églises commencé depuis 2011. A ce jour, 47 plaques ont été réalisées sur le Sud Charente. Le projet se termine par la réalisation et la pose de 11 plaques restantes		
Avis DDT	Favorable		
Commentaires	Mme Marie-Pierre GRENOT et Mrs André MEURAILLON et Jean-Pierre BARBOT ne participent pas au débat et au vote  Ce projet concerne l'ensemble du territoire Sud Charente. Une convention a été passée entre les deux CdC		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité po	our un montant de FEADER de	e 12 317.40 €

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BONNES			
Intitulé de l'opération	Réhabilitation de l'aire naturelle de camping			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir ne	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Equipement et aménagement d	les campings à maîtrise d'ouv	rage public	
OQDP	Non Régime d'aide SA 43 783			
Dépenses présentées	229 370.05 €	Dépenses éligibles	204 542.05 €	
Subvention sollicitée	25 000 €	Note	10/20	
Description opération	BONNES possède une aire naturelle de camping et un espace de détente en bordure de rivière. Elle souhaite réhabiliter le bloc sanitaire pour les usagers du camping en saison			
Avis DDT	Favorable			
Commentaires	Les dépenses de maîtrises d'ouvrages ont été « sorties » de la dépense éligible			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité po	our un montant de FEADER de	e 25 000 €	

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES LAVALETTE TUDE ET DRONNE			
Intitulé de l'opération	Saison culturelle 2016			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir no	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Les saisons culturelles à l'échelle	e communautaire		
OQDP	Non Régime d'aide SA 42 681			
Dépenses présentées	100 000 €	Dépenses éligibles	36 225.03 €	
Subvention sollicitée	14 000 €	Note	10/20	
Description opération	Saison culturelle 2016 sur le territoire de la Communauté de communes			
Avis DDT	Favorable			
Commentaires	Mrs Joël PAPILLAUD et Jean-Michel BOLVIN ne participent pas au débat et au vote			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité po	ur un montant de FEADER d	e 14 000 €	

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION CENTRE DES METIERS D'ART DE LA CHARENTE				
Intitulé de l'opération	Exposition 2017 au cloître du château de Chalais				
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique				
Ligne opération	Organisation de manifestations	Organisation de manifestations culturelles d'intérêt territorial			
OQDP	Non Régime d'aide De Minimis				
Dépenses présentées	16 605 €	Dépenses éligibles	9 985.83 €		
Subvention sollicitée	3 500 €	3 500 € Note 10/20			
Description opération	Organisation d'une expo/vente métiers d'art au cloitre de Chalais du 21 juillet au 20 aout 2017 regroupant une quarantaine d'exposants.				
Avis DDT	Favorable				
Commentaires	Plusieurs membres du GAL soulignent qu'il est regrettable d'attribuer une subvention plus d'un an après la clôture de la manifestation				
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 3 500 €				

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4B SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Acquisition de matériels pour la cuisine centrale de Barbezieux		
Fiche action	N°3 : Développer les circuits cou	urts et les productions locales	3
Ligne opération	Travaux, aménagement et équi	pement de lieux culturels d'in	térêts territorial
OQDP	Non	Régime d'aide	SA 40 206
Dépenses présentées	37 980 €	Dépenses éligibles	37 980 €
Subvention sollicitée	18 990 €	Note	11/20
Description opération	Pour faciliter la préparation des repas, il est indispensable d'acquérir du matériel complémentaire : un four mixte 10 niveaux, une sauteuse basculante, une cellule de refroidissement rapide		
Avis DDT	Favorable		
Commentaires	Mme Marie-Pierre GRENOT et Mrs André MEURAILLON et Jean-Pierre BARBOT ne participent pas au débat et au vote  Pas de commentaire particulier		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité po	our un montant de FEADER de	e 18 990 €

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4B SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Travaux d'amélioration sur les équipements enfance/jeunesse		
Fiche action	N°6 : Adapter, moderniser et fa	voriser l'accès aux services à	la population
Ligne opération	Aménagement intérieur, acquis l'enfance/jeunesse	ition de matériel pour les ser	vices liés à la santé,
OQDP	Non	Régime d'aide	SA 43 783
Dépenses présentées	20 793.77 €	Dépenses éligibles	16 19.90 €
Subvention sollicitée	9 357.20 €	Note	10/20
Description opération	Le projet consiste à réaliser des travaux de restauration intérieure (sols, murs, plafonds, placard) au sein du centre de loisirs de Barbezieux. En complément des travaux d'amélioration du confort énergétique sont prévus : système de régulation thermique, pose d'éclairage LED.		
Avis DDT	Favorable		
Commentaires	Mme Marie-Pierre GRENOT et Mrs André MEURAILLON et Jean-Pierre BARBOT ne participent pas au débat et au vote  Le portail n'étant pas de l'aménagement intérieur, la dépense a été retirée de l'assiette éligible		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 7 119.36 €		

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION MEMOIRES FRUITIERES DES CHARENTES		
Intitulé de l'opération	Construction d'un bâtiment d'accueil au verger conservatoire		
Fiche action	N°3 : Développer les circuits courts et les productions locales		
Ligne opération	Projet visant à la conservation, la valorisation et la communication des productions locales		
OQDP	Non	Régime d'aide	De Minimis
Dépenses présentées	125 086.74 €	Dépenses éligibles	125 086.74 €
Subvention sollicitée	50 000 €	Note	14/20
Description opération	Création d'une structure d'accueil au sein du verger conservatoire situé sur la commune de ST AULAIS LA CHAPELLE.		
Avis DDT	Favorable		
Commentaires	Le délai de demande de paiement pour la subvention régionale a pris fin. L'association a demandé sa prolongation mais attend toujours la réponse. Sans l'aide régionale le leader ne peut pas être attribué. En l'état la Région ne peut instruire favorablement cette demande.  Le Président du GAL précise que ce dossier est urgent car l'association connaît des difficultés de trésorerie. Il ne peut attendre le prochain comité. Le président du GAL propose de procéder à une consultation écrite dès que la prolongation de la subvention FRIL sera acceptée.		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité : - Pour un montant de FEADER de 50 000 €		
	- Pour une validation par consultation écrite		

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.